



Saison d'hiver 2016 : une bonne saison malgré un début difficile

Sur la bonne lancée de 2015, la saison d'hiver 2016 a enregistré un nombre de nuitées record. Toutefois, le début de saison a été difficile en raison du manque de neige et de l'annulation de la Fête des Lumières à Lyon en décembre. Les résultats sont très contrastés selon les départements.

Élise Bernert, Insee

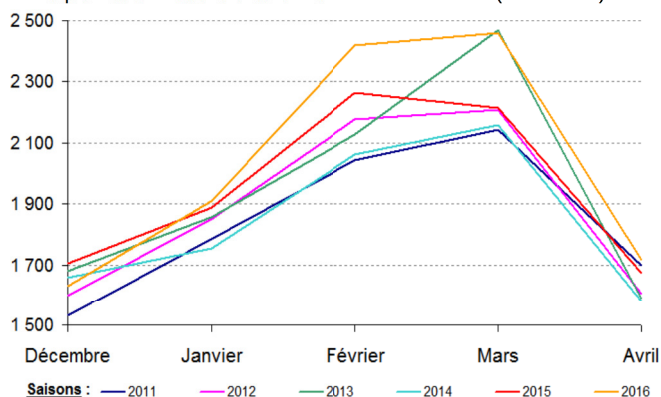
Pour la saison d'hiver 2016, la région Auvergne-Rhône-Alpes enregistre 10,1 millions de nuitées, soit une hausse de 4 % par rapport à l'an dernier.

Une deuxième belle saison consécutive portée par les mois de février et mars

Cette évolution est liée à l'augmentation du nombre de chambres offertes (+ 8 %) et à un taux d'occupation stable, autour de 53 %. Elle est soutenue par une augmentation de la fréquentation de la clientèle d'affaires (+ 7 %) et de la clientèle touristique (+ 2 %). La durée moyenne de séjour reste de deux jours.

1 Des mois de février et mars exceptionnels en 2016

Fréquentation hôtelière selon le mois et la saison (en milliers)



Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2016

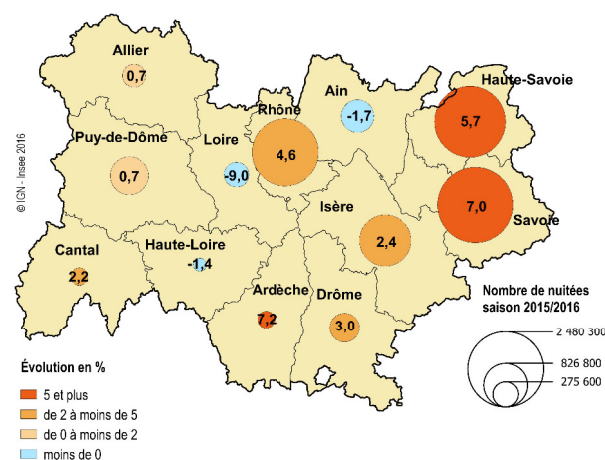
Cette hausse est légèrement supérieure à la moyenne nationale hors Île-de-France (+ 3,6 %). Au niveau national, Île-de-France incluse, la fréquentation touristique est en baisse (- 1,3 %). En effet, le nombre de nuitées en Île-de-France chute de 9,7 %. La clientèle touristique a notamment

diminué en raison des attentats qui ont eu lieu à Paris en novembre.

Malgré un début de saison difficile lié à un manque d'enneigement et à l'annulation de la Fête des Lumières à Lyon en décembre (cf. encadré), la fréquentation a atteint un record dans la région en février et mars grâce à une météo favorable et un calendrier des vacances scolaires avancé à mars au lieu d'avril pour les étrangers et les Français (figure 1).

2 Une forte hausse de fréquentation dans les départements savoyards

Fréquentation hôtelière de la saison d'hiver 2016 et évolution entre les saisons d'hiver 2015 et 2016



Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2016

Une hausse de fréquentation dans les Alpes et le Rhône

Les départements qui enregistrent les plus gros volumes de nuitées sont les départements alpins (Savoie, Haute-Savoie,

Isère) ainsi que le Rhône (figure 2). Ils totalisent ensemble plus des trois quarts des nuitées de la région. Les départements savoyards et le Rhône sont également ceux qui gagnent le plus de nuitées en 2016. À l'inverse, la Loire enregistre une forte baisse (-9%). La fréquentation touristique dans le Puy-de-Dôme reste stable.

Des étrangers qui soutiennent cette hausse

Le nombre de nuitées françaises augmente (+3%), tout comme les nuitées étrangères (+6%). Le poids de ces dernières dans la fréquentation touristique globale s'accroît régulièrement, passant de 25% pour la saison d'hiver 2012 à 29% pour 2016.

Les Anglais restent les plus nombreux : ils représentent plus d'un tiers des nuitées étrangères (figure 3). Les départements montagnards bénéficient d'une hausse de fréquentation des Anglais et des Belges en particulier. La fréquentation des Russes continue à baisser.

3 Une fréquentation belge en forte hausse

Fréquentation hôtelière selon la provenance de la clientèle

	Nombre de nuitées	Évolution 2015-2016		Répartition (en %)
		en nombre	en %	
Ensemble	10 137 778	390 690	4,0	100
France	7 225 948	225 284	3,2	71
Étranger	2 911 830	165 407	6,0	29
<i>Europe</i>	<i>2 475 174</i>	<i>103 415</i>	<i>4,4</i>	<i>85</i>
Royaume-Uni	1 038 553	50 487	5,1	36
Belgique	327 784	71 451	27,9	11
Suisse	206 249	3 342	1,6	7
Pays-Bas	137 474	1 522	1,1	5
Allemagne	134 647	5 595	4,3	5
Russie	133 628	-34 104	-20,3	5
Italie	130 261	-1 128	-0,9	4
<i>Autres continents</i>	<i>436 656</i>	<i>61 991</i>	<i>16,5</i>	<i>15</i>
États-Unis	119 488	7 027	6,2	4
Proche et Moyen-Orient	79 844	24 009	43,0	3

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2016

Les départements alpins ainsi que l'Ain, département limitrophe avec la Suisse, bénéficient d'une clientèle étrangère plus importante. Ainsi, les touristes étrangers représentent quasiment la moitié des nuitées enregistrées en Savoie (45%). Ces quatre départements sont les seuls à observer une hausse du nombre de nuitées étrangères avec le Puy-de-Dôme. Dans le Rhône, les nuitées étrangères restent stables. Elles baissent dans tous les autres départements de la région (figure 4).

4 10 millions de nuitées en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 29 % de nuitées étrangères

Fréquentation hôtelière selon le département

	Nombre de nuitées	Évolution 2015-2016 (en %)	Nombre de nuitées étrangères	Évolution 2015-2016 (en %)	Part des nuitées étrangères (en %)
Ain	466 520	-1,7	106 618	11,3	23
Allier	233 754	0,7	15 214	-12,2	7
Ardèche	129 144	7,2	19 038	-13,6	15
Cantal	132 792	2,2	5 883	-6,2	4
Drôme	385 457	3,0	58 334	-10,1	15
Isère	1 154 009	2,4	309 312	4,5	27
Loire	269 109	-9,0	32 637	-25,2	12
Haute-Loire	75 699	-1,4	6 324	-11,1	8
Puy-de-Dôme	631 638	0,7	51 887	3,7	8
Rhône	1 977 341	4,6	350 454	0,0	18
Savoie	2 480 319	7,0	1 116 868	10,0	45
Haute-Savoie	2 201 995	5,7	839 259	7,9	38
Auvergne-Rhône-Alpes	10 137 778	4,0	2 911 830	6,0	29

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2016

Annulation de la Fête des Lumières 2015 à Lyon : forte baisse de fréquentation pour les hôteliers

Suite aux attentats de novembre à Paris, la mairie de Lyon a annulé la Fête des Lumières prévue du 5 au 8 décembre 2015. Le taux d'occupation est descendu à 60% pour les quatre jours de la fête contre 84% en 2014 et 82% en 2013, soit une perte de plus de 20 points. Habituellement, le pic de réservation lié à la Fête des Lumières se situe le samedi : cette année, le taux a été de 56% contre 94% et 96% pour les années précédentes, soit une perte de 40 points.

S

source À compter de janvier 2013, la méthodologie des enquêtes de fréquentation touristique, réalisée en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE), a été rénovée avec une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Les résultats produits ne sont pas comparables à ceux publiés en 2012. Les données analysées ici ont cependant été rétrocalculées depuis 2010 pour permettre le calcul d'évolutions.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est effectuée chaque mois sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles), des hôtels de chaîne et des hôtels non classés.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme.

D

éfinitions **Saison d'hiver** : Elle couvre la période de décembre à avril (les données sont des données définitives sauf pour avril 2016 où il s'agit de données consolidées).

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel (ou camping). Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes pour les hôtes ouverts.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : 2493-1462

©Insee 2016

P

- our en savoir plus :
- « [Tourisme – Un rebond de la fréquentation touristique en 2015](#) », Bilan économique 2015, Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes n° 03, mai 2016
 - « [Été 2015 : une embellie de la fréquentation touristique](#) », Insee Flash Rhône-Alpes n° 25, décembre 2015
 - « [Saison d'hiver 2015 : rebond de l'activité hôtelière](#) », Insee Flash Rhône-Alpes n° 16, juillet 2015
 - « [Saison d'été 2014 : les campings soutiennent l'activité en Auvergne](#) », Insee Flash Auvergne n° 11, juin 2015

